

„ font ceder à perpetuité Badajoz , Alcantara ;
 „ Albuquerque & Valancia en Eſtramadoure ,
 „ Bayonne, Vigo, Tuy & la Guardia en Gali-
 „ ce , & tous les Païs au delà de Rio de la Pla-
 „ ta , dans les Indes Occidentales ; que pour
 „ cet effet il s'étoit fortifié de troupes Auxi-
 „ liaires , autant ennemies des deux Couronnés
 „ que de la Religion Catholique ; leur ouvrant ,
 „ pour ainſi dire , La porte des Eglifes pour les
 „ faire entrer dans le Royaume , & les expoſer
 „ aux ſacrilèges dont ils les menacent. Qu'il
 „ avoit auſſi introduit l'Archiduc dans le deſſein
 „ d'exciter la ſédition par ſa preſence , & qu'
 „ enfin il avoit fait ſaiſir un Vaiſſeau des effets
 „ des Sujets de Sa Majeſté C. contre le droit
 „ des gens, ſans aucune déclaration de guerre
 „ précédente. Que ces raiſons avoient obligé le
 „ Roi de ſe mettre à la tête de ſon Armée pour
 „ défendre la gloire que ſes Sujets ont toujours
 „ acquiſe , autant par leur fidélité inviolable
 „ que par leur valeur. Que tout le monde
 „ pouvoit reconnoitre avec combien de juſtice
 „ Sa Majeſté & ſes Sujets prenoient les armes ,
 „ pour la Foi, peur la Couronne & pour l'hon-
 „ neur de la patrie ; déclarant en conſéquence
 „ pour ennemis de l'Etat, le Roi de Portugal ,
 „ l'Archiduc Charles d'Autriche & leurs Al-
 „ liesz , &c.

VIII. Le Roi de France , du conſentement
 des Eſpagnols , a fait mettre des troupes Fran-
 çoiſes avec des Commandans de la même Na-
 tion, dans les Placés de Pampelune , Saint Se-
 baſtien & Fontarabie , pour ſûreté des Troupes
 Auxiliaires qu'il a envoyées en Eſpagne , & peut-
 être de la propre perſonne du Roi ſon petit ſils ;
 cette precaution ne peut-être enviſagée que com-